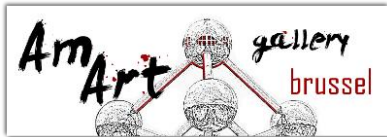


1



ASBL ACS

L. Van Merrisstraat, 2 B  
8970 Poperinge - België

Contact - Amedeo ARENA : +32(0)475 72 12 72

# CONTRAT INDIVIDUEL

Entre ACS - AmArtgallerybrussel basé en Belgique et

.....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

Dénoté l'exposant est convenu : une exposition.

## 1. Prix

Le prix :

Le montant pour 1 oeuvre de maximum 80 cm x 80 cm (cadre compris) = 150 €

Le montant pour 4 oeuvres de maximum 80 cm x 80 cm (cadre compris) = 540 €

Lieu d'exposition :  
ESPACE ART GALLERY – Rue de Laeken, 83  
1000 Bruxelles

Période d'exposition : Juillet 2023

Durée (en jours) : 15 jours

Nombre d'oeuvres : .....

Montant à payer : .....

Montage et démontage : .....

## **2. Paiement**

L'exposant s'engage à verser à l'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel, le montant de l'inscription, au plus tard le ....., à compléter et renvoyer ce contrat dûment signé pour accord. L'exposant s'engage à confirmer son inscription par mail avec copie du bordereau de virement. Passé ce délai, l'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel se réserve le droit d'annuler ledit contrat sans aucun préavis.

Si l'exposant annule son inscription à l'exposition pour quelque raison que ce soit, l'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel ne remboursera pas les frais engagés.

## **3. Publicité et drink d'ouverture**

L'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel prend en charge les frais du drink d'ouverture ainsi que les frais inhérents à l'aspect promotionnel de l'événement.

L'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel organise le drink comme ceci : boissons diverses + buffet classique.

L'exposant peut, à ses frais, compléter le vernissage proposé ci-dessus, s'il le désire.

L'exposant est autorisé à prendre tous les contacts qu'il estime intéressants afin de promouvoir son exposition.

L'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel fera suivre les documents publicitaires de l'évènement à qui de droit.

Une petite introduction sera faite par le Directeur d'AmArtgallerybrussel, Monsieur Arena, pour présenter l'évènement.

D'autres intervenants peuvent s'exprimer, à décider préalablement en commun.

L'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable du nombre de personnes présentes lors du vernissage, ceci dépendant de divers paramètres non contrôlables.

Les permanences seront assurées par un membre de l'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel.

Il y aura toujours un préposé sur les lieux de l'exposition pendant les heures d'ouverture.

## **4. Transport**

Le transport et la livraison des œuvres ainsi que l'assurance de celles-ci est à charge de l'exposant (sauf accords spécifiques à déterminer).

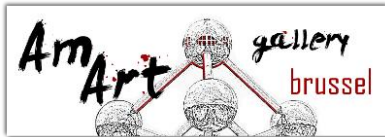
L'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit (détérioration, perte, vol, ...).

Les œuvres doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mr Arena – Van Merrisstraat, 2 B – 8970 Poperinge – Belgique ou à une adresse différente selon accord.

Le retour des œuvres est assuré par l'équipe de l'ASBL ACS – AmArtgallerybrussel, qui n'est en aucun cas responsable des dégâts éventuels causés aux œuvres durant le transport.

L'expédition en retour des œuvres se fera, par nos soins, après réception du montant demandé par le transporteur.



ASBL ACS

L. Van Merrisstraat, 2 B  
8970 Poperinge - België

Contact - Amedeo ARENA : +32(0)475 72 12 72

## 5. Exposition

Les œuvres à exposer doivent nécessairement recevoir le consentement d'ACS – AmArtgallerybrussel.

Afin d'illustrer les œuvres exposées et mentionner la biographie de l'exposant, ce dernier est autorisé à déposer aux endroits indiqués par ACS – AmArtgallerybrussel un ou plusieurs exemplaires d'un unique document écrit.

Une présence de l'exposant dans les locaux d'AmArtgallerybrussel est autorisée pendant les heures normales d'ouverture.

## 6. Livraison, accrochage, décrochage des œuvres

L'accrochage et le décrochage des œuvres seront pris en charge par l'exposant ou par le représentant de celui-ci (ou selon accord différent à déterminer).

Livraison et accrochage à définir après la signature du contrat.

Le décrochage et la reprise des œuvres s'effectuent le dernier jour de l'exposition avant 19h00.

## 7. Ventes éventuelles

L'ACS – AmArtgallerybrussel doit recevoir au moins 15 jours avant le début de l'exposition une liste ferme des prix des œuvres.

En cas de vente d'une œuvre, une commission de 20% sera prélevée sur le montant de la vente.

Fait à Bruxelles, le .....

Pour ACS – AmArtgallerybrussel - ASBL,

L'exposant,

Coordonnées bancaires : Amedeo Arena (+32(0)475 72 12 72)

N° IBAN : BE62 3101 5250 0961

code BIC : BBRUBEBB

Banque ING : Nieuwstraat, 14 – 8970 Poperinge – Belgique.